

# **Pays d'art et d'histoire**

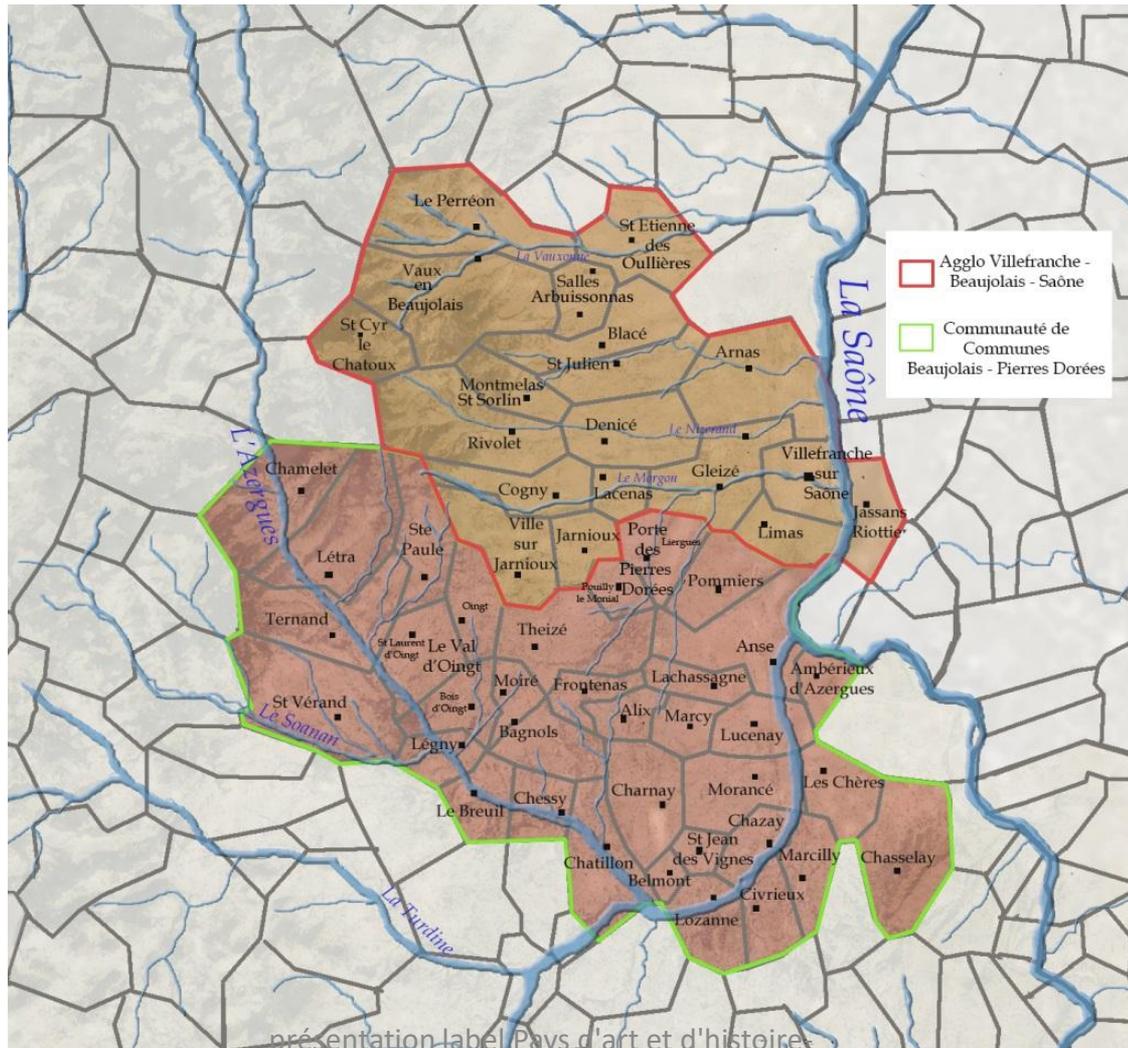
*Un label de qualité du Ministère de la culture  
Un projet 2018 pour deux collectivités territoriales*

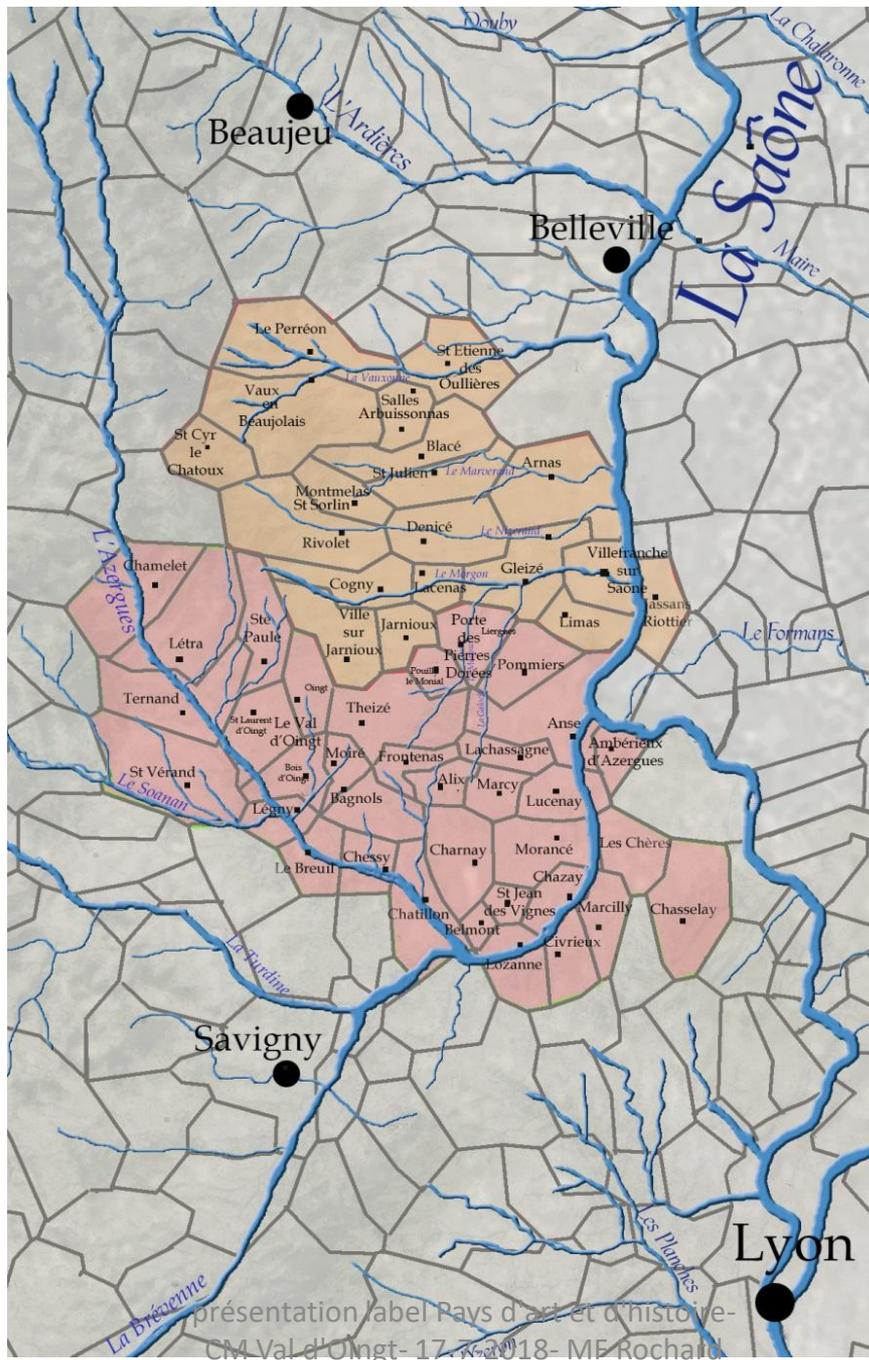
La communauté d'agglomération Villefranche  
Beaujolais Saône (AVBS)

Et la Communauté de communes Beaujolais Pierres  
dorées (CCBPD)

*Certaines diapositives présentées ont été préparées par le Service  
d'animation du Pays d'art et d'histoire*

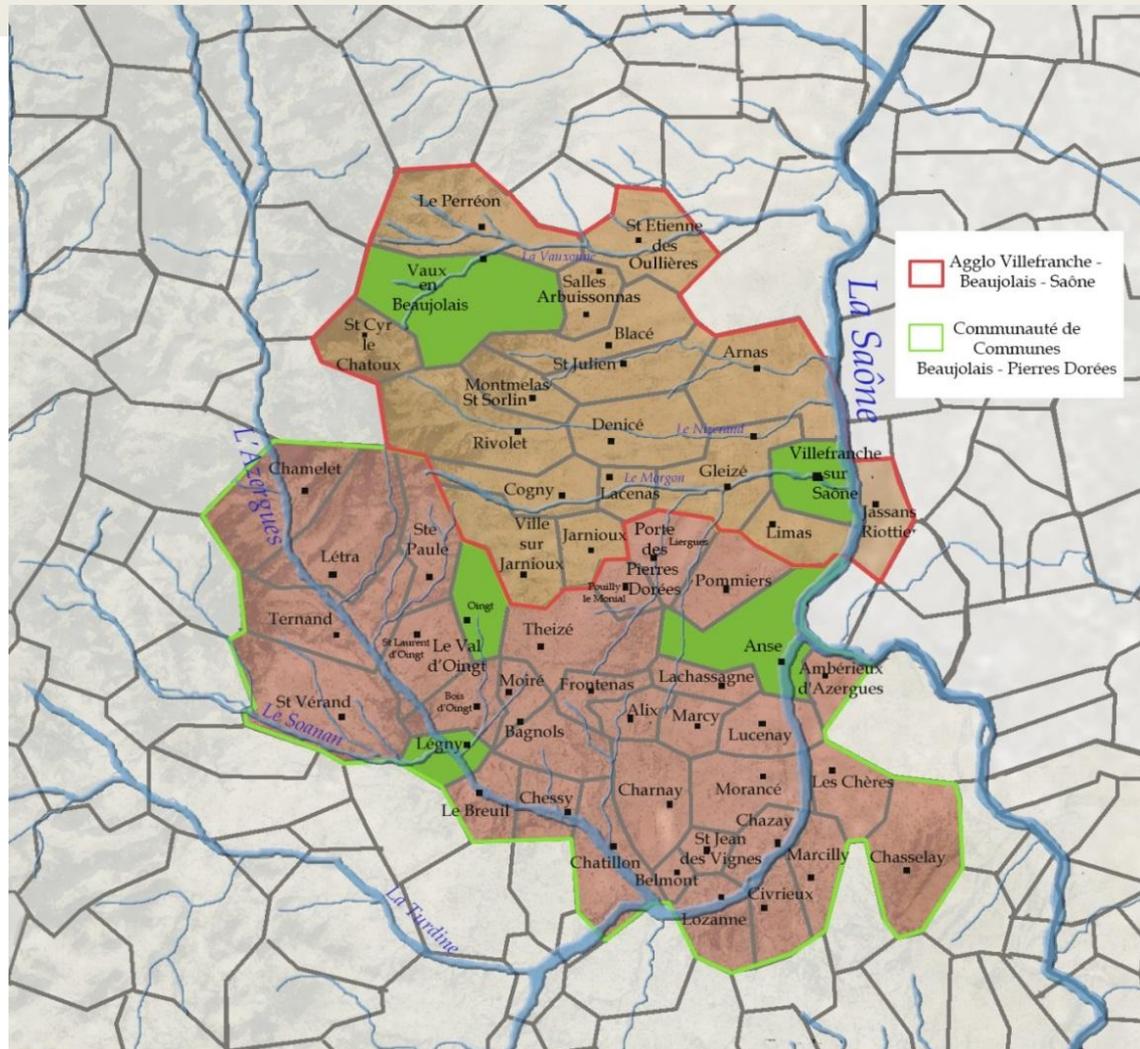
51 communes, 122 000 habitants  
dans une Communauté de communes (CCBPD)  
et une Communauté d'agglomération (AVBS)





présentation label Pays d'art et d'histoire -  
CM Val d'Orngt - 17.7.2018 - MF Rochard

# Les offices de tourisme en 2017



# Inscription du projet « Pays d'art et d'histoire » au sein de la politique publique locale

## **Une des conditions de l'attribution du label: Un engagement dans la politique locale**

- *La politique des Villes et Pays d'art et d'histoire concerne de nombreux domaines de compétences comme :*
- *l'action culturelle,*
- *l'action éducative,*
- *l'habitat, l'urbanisme et les services techniques,*
- *le tourisme, etc.*

## Quelle place, quels rôles pour votre commune ?

- Des engagements à prendre dans les domaines
- de l'aménagement du territoire,
- de la culture
- et du tourisme.

Pour le dossier commun:

- **Lister et mettre en valeur les atouts patrimoine et équipements disponibles dans chaque commune,?**

*(monuments, églises, châteaux, bâtiments, musées, bibliothèques, maisons intéressantes de différentes époques, parcs et jardins, petits patrimoines, archives, publications...) patrimoine immatériel (gastronomie, conscrits...)*

*Équipements : offices de tourisme, salles d'exposition, salles pour accueillir des visiteurs , salles et bâtiments pour les scolaires...*

# Proposer des projets et s'engager sur leur réalisation

- **Mettre en valeur l'existant** (*entretien, signalétique, restauration...*),
- **Organiser des circuits de découverte** et mettre en valeur des **points de vue sur le paysage**,
- Accueillir et organiser des actions de formation pour les scolaires, = *Apprendre à regarder, à connaître les matériaux de construction, les styles d'architecture, les époques...*,
- Faire découvrir aux habitants, former en informant,
- Accueillir les visiteurs extérieurs: *vouloir et pouvoir les accueillir. Se donner les moyens de le faire encore mieux...*

## Sites inscrits ou classés



Ternand – Le bourg  
Photo P. Branche

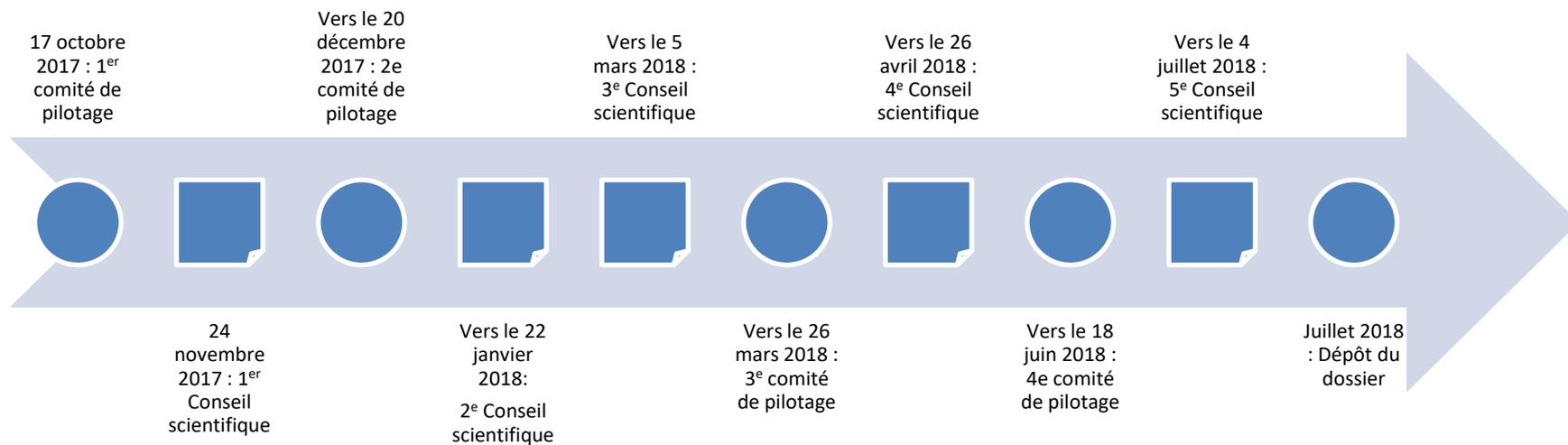


Jarnioux – L'église et le château  
Photo C. Bréant



Chamelet – L'église et les vestiges du château  
présentation label Pays d'art et d'histoire-  
CM Val d'Oingt- 17-7-2018- MF Rochard

# Proposition d'échéancier



# Intégrer ces aspects qualitatifs dans les investissements réalisés

## Veiller aux retombées économiques possibles et indispensables

- Prendre en compte ces objectifs dans chaque réalisation de façon à valoriser les investissements;

### **Mettre en valeur les retombées économiques:**

- Emplois liés à l'hébergement, aux restaurants, aux commerces,
- Emplois liés à l'artisanat,
- Emplois liés aux médiations culturelles et aux formations,
- Emplois dans la viticulture (ventes mais aussi «**image** »).

### **Amélioration du cadre de vie et des équipements pour tous:**

- Retombées sur le cadre de vie,
- Retombées en nombre et en qualité, d'offres culturelles pour les habitants et leurs visiteurs.



# Les thèmes choisis pour justifier cette candidature et la politique à mener

## ***1- Des paysages et un cadre de vie à préserver au nord-ouest de la métropole lyonnaise***

*Enjeux majeurs face à la pression foncière, à la déprise  
agricole et viticole. Qui entretient le paysage ?*

## ***2- Des matériaux, des savoir-faire, des innovations et un patrimoine immatériel à valoriser***

## ***3- Un patrimoine bâti et mobilier à révéler***

*Un patrimoine sauvegardé méconnu et de toutes époques*

# Le dossier a été envoyé au Ministère

après le dernier Comité de pilotage du 4-7-2018

- Avant-propos
- Introduction
- 1) **Carte d'identité** du territoire (cf fiche n° 1 du mémoire)
- 2) **Maillage culturel et politique culturelle** (cf fiche n° 1 du mémoire)
- 3) **Politiques menées en architecture, arts plastiques, patrimoines, urbanisme et paysage** (cf fiche n° 2 du mémoire)
- 4) **Projet Pays d'art et d'histoire**
- Conclusion
- Annexes dont :
  - Diagnostic patrimonial (54 fiches)
  - Projet de convention entre la Ville, les deux intercommunalités et les deux Offices de Tourisme

# Projets pour 2019-2021

Proposés dans le dossier de  
candidature

# Les Musées = divers lieux présenteront le territoire

## Les Centres d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, CIAP= un dispositif national, adapté à chaque territoire

*Pour le dossier de candidature, le dispositif doit être présenté dans sa globalité, en montrant la complémentarité des actions et la spécificité des sites si plusieurs lieux sont retenus.*

Des lieux en réseau :

Pour qui ?

- - **Publics** : Professionnels, Habitants, Public jeune. Touristes
- - **Domaines** : Patrimoine. Paysage, Architecture. Urbanisme

Pour quoi ?

- Lieux référents pour des expositions permanentes
- Lieux pour accueillir des **Expositions temporaires**,
- **Etape(s) des visites** guidées.
- **Salles pédagogiques** pour des ateliers.
- Lieux de consultance de **l'architecte-conseil**. (= urbanisme)
- Centres de ressources documentaires et de conférences

***Pour le territoire des 51 communes, la réflexion est engagée sur  
plusieurs lieux mis en réseau, et non pas un lieu unique.***

## Mise en valeur de sites remarquables existants ou à valoriser

- 4 Sites Patrimoniaux Remarquables (=SPR) existants = Villefranche, Anse, Pommiers, et Salles-Arbuissonnas
- 3 Sites Patrimoniaux Remarquables en projet : Oingt, Ternand, Chessy-les-Mines ;
- Plusieurs communes avec des PLU patrimoniaux (repérage et protection de tous les bâtiments et patrimoines) (*en cours Val d'Oingt – arbres*)
- 2 sites classés et 6 sites inscrits (DREAL), ZNIEFF.
- **Parcs et places arborées à valoriser**



# Objectifs 2019-2021 pour le futur Pays d'art et d'histoire

- Actualiser le diagnostic du patrimoine réalisé en 2017
- Accent porté sur le public jeune en lien avec l'Education Nationale et les partenaires hors temps scolaire
- Partenariat avec l'Office de Tourisme sur les visites guidées pour le public adulte et pour le public familial,
- les visites pour le public jeune étant placées sous la responsabilité du service Animation de l'Architecture et du Patrimoine situé à Villefranche à la Maison du Patrimoine.



## 1- Les actions à mettre en place en 2019

- **Compléter les Ressources documentaires**
- **Public jeune : visites et ateliers** dans 6 communes ayant des collèges (Villefranche, Jassans-Riottier, Anse, Val d'Oingt, Chazay d'Azergues, Châtillon)
- **Visites guidées gérées par l'Office de Tourisme :**
- 7 scénarios (3 à Villefranche, Anse, Theizé, 2 au Val d'Oingt) en partenariat avec les associations concernées
- **Expositions temporaires**
- **« Portrait »** musée-prieuré, musée municipal Paul-Dini,
- exposition temporaire au château des Tours et au château de Rochebonne
- **« Urbanisme et paysages »**

## 2- Les actions à mettre en place en 2020

- Actions pour les personnes porteuses de handicap (visites sonores, maquettes tactiles)
- Urbanisme : dépliants, formations, exposition temporaire
- Artisans : formation et visites à deux voix
- Cafetiers, hôteliers, restaurateurs : formation
- Collaboration avec 16 sites labellisés « Vignobles et découvertes »

### 3- Préparation des visites en 2019-2020

- Travailler avec les associations
- Préparer des visites dans et autour des sites référents, à l'échelle de la commune concernée ou à l'échelle des communes voisines
- Participer aux réunions semestrielles organisées par le service et les Offices de Tourisme, qui associent également les guides bénévoles et les guides-conférenciers.
- **pour les associations situées dans la Communauté de Communes Beaujolais des Pierres Dorées, avec le service civique encadré par le responsable du service, pour la valorisation de leurs ressources iconographiques (cartes postales, photos...).**
- Travailler avec des partenaires privés, par exemple:
  - Partenariat avec les propriétaires de **16 sites labellisés « Vignobles et découvertes »** :
  - Propriétaires de deux châteaux protégés au titre des Monuments historiques : Montmelas et Bagnols
  - 13 producteurs proposant des visites guidées des chais et des vignes
  - Château de Rapetour à Theizé, etc.

## 4- Culture et médiathèques

- **Pour les publics, donner à voir la diversité et les enjeux du territoire...**
- **Pour les plus jeunes** les champs du paysage et de l'architecture peuvent donner lieu à des partenariats avec les médiathèques et les centres de loisirs.
- Touchant des espaces familiers (la maison, le parc...), ils peuvent faire l'objet d'une sensibilisation avec :
- - Les médiathèques qui proposent des rendez-vous réguliers hors temps scolaire :
  - « *Periette raconte* » : La médiathèque d'Anse propose des histoires aux tout-petits un samedi par mois avec l'objectif d'offrir une culture commune d'histoires aux jeunes enfants.
  - "Samedi on lit" : La médiathèque de Villefranche-sur-Saône propose un choix thématique d'albums et de contes lus aux enfants accompagnés de leurs parents le samedi matin.

## Montrer et aider à regarder

- Souhait de voir les sites ressources développer des **maquettes** du village ou comme au musée de Chazay-d'Azergues la maquette des 3 enceintes médiévales et la maquette de la commune actuelle
- **Proposer des parcours valorisant *les panoramas* qui permettent une lecture de paysage**, et accompagnés d'outils de médiation variés (dépliants, applications numériques...),
- Jeux divers « Retrouver l'endroit de la prise de vue », visites guidées, ateliers

**Nécessité de faire l'inventaire des ressources existantes et les valoriser.**

## Organiser des rendez-vous réguliers, en collaboration avec les services et associations

- Visites gratuites le premier dimanche du mois,
- **rendez-vous aux jardins (juin)**
- **journées des patrimoines de pays (juin),**
- **journées européennes du patrimoine (septembre),**
- Chaque année peut être rythmée par de nombreux jalons, qui auront plus de portée s'ils **s'appuient sur l'engagement des communes** et des partenariats pérennes.



# Une politique d'accueil et de connaissance du patrimoine

- Partenariat avec des universités pour l'accueil d'étudiants
- Constituer ou conserver les collections patrimoniales
- Les équipements déjà ouverts au public et , les futurs équipements :
- l'Office de Tourisme fusionné (2019)
- le développement du tourisme fluvial
- geopark.



## Le maillage du territoire

- **Pour la CCBPD plusieurs sites à l'étude :**
- - Espace Pierres Folles et sa rénovation envisagée dans le cadre du Geopark
- - plusieurs sites municipaux : château des Tours à Anse, château de Rochebonne à Theizé,
- musées de Chasselay et Chazay- d'Azergues.
- Les communes de Val d'Oingt (Oingt), Ternand et Chamelet sont aussi impliquées dans la réflexion.
  
- **Pour l'Agglo :**
- - Maison du Patrimoine et Maison Vermorel à Villefranche-sur-Saône
- - Les deux musées communautaires à Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais et Saint-Julien.

## Des expositions temporaires

- **Quels besoins matériels pour les expositions temporaires, adaptées au territoire ?**

Deux propositions validées, avec un choix à faire en fonction des thèmes et le souhait d'une déclinaison sous forme d'expositions virtuelles pérennes mises en ligne sur Internet :

- - **des expositions itinérantes simples** à mettre en oeuvre, sans objet de collection
- - **des expositions avec des objets de collection** et une déclinaison itinérante synthétique.

## Des lieux pour les expositions permanentes

- - Des conditions de conservation préventive satisfaisantes (température, hygrométrie, luminosité, alarme) permettant de solliciter des prêts d'objets auprès d'autres Villes et Pays d'art et d'histoire, de musées, de services d'archives, de médiathèques, de propriétaires privés...
- - des espaces suffisamment vastes permettant une scénographie, avec la présentation d'outils d'interprétation (maquettes réelles et virtuelles, matériaux...)
- - une salle pédagogique,
- - une bonne accessibilité (ERP bien sûr, mais aussi accès avec transports en commun) et des toilettes.
- Du mobilier adapté = vitrines, éclairage...

Rencontrer les élus, les associations, les habitants pour présenter ce projet de labellisation

### ***Des Cafés-patrimoine***

Six rencontres étaient prévues par le Service d'animation du Patrimoine au printemps 2018.

Le dossier étant prioritaire et urgent, car devant être terminé fin juin,

Les dates de quatre de ces Cafés-patrimoine ont été repoussées à l'automne 2018.

*Ce diaporama a été construit à partir du travail, des échanges et des idées proposées lors de réunions de commissions, ou groupes de travail. Il n'engage pas le dossier définitif.*